

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Charbonnat s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 12 octobre 2011 à 17h30 heures à la Mairie sous la présidence de M. MENAGER Gilbert, Maire.

Présents : Mmes COULON, TROUTTET, M.M. BLANCHARD, CAYBARZARD, DEGRANGE, FEBVRE, GALLICE et VOILLOT

Absents : M.M. GIEN, VINCENT

Le Conseil a :

- ✚ Décidé de reprendre la gestion de la cantine scolaire de Charbonnat au 1^{er} octobre 2011
- ✚ Décidé de ne pas changer le prix des repas soit 3.20 €
- ✚ Adopté le règlement intérieur de la cantine
- ✚ Créé le poste de agent de restauration scolaire pour une durée hebdomadaire de 15497 à partir du 1^{er} octobre 2011
- ✚ Reçu le courrier de résiliation de bail de Mr Deschamps pour la parcelle communale C147
- ✚ Entendu la demande de l'Earl des Roies pour reprendre la parcelle AB 137
- ✚ Etudié les demandes pour le logement de l'école et reste en attente de la réponse de demandeurs
- ✚ Entendu les résultat du jugement du Conseil d'Etat : la demande d'annulation des élections communales complémentaires de Nathalie Segaud a été rejetée
- ✚ Décidé de lancer l'enquête publique pour la vente du chemin de desserte à Montjalmain concernant la vente à Mr Moine
- ✚ Accepté la convention avec le conseil général pour l'entretien, l'utilisation des routes départementales

CHARBONNAT, le

Le Maire,